Covid-19, la Carsat Centre Ouest remercie ses assurés de ne plus envoyer de courrier par voie postale

lundi 23 mars 2020, par lpe

En raison des consignes gouvernementales liées à l'épidémie de coronavirus, la Carsat Centre Ouest a établi des procédures exceptionnelles qui lui permettent de traiter les dossiers prioritaires en appliquant les mesures de protection sanitaire.

Afin de préserver la santé et la sécurité de tous et de ne pas rajouter de risque inutile de propagation du virus par des déplacements, la Carsat Centre Ouest encourage ses assurés à ne plus envoyer de courrier quel qu'ils soient. Le personnel de l'organisme étant essentiellement en procédure de télétravail, il ne peut avoir accès aux courriers transmis par voie postale.

Il devient indispensable et impératif qu'ils utilisent les services en ligne. C'est actuellement le moyen le plus rapide, simple et sécurisé pour accéder à leurs informations personnalisées sur leur retraite ou sur leur paiement. Il leur suffit de consulter leur Espace Personnel sur le site lassuranceretraite.fr.

Pour rappel : en cas de départ à la retraite planifié dans les 6 à 4 prochains mois, il convient d'utiliser le service « ma demande de retraite en ligne » pour effectuer toutes les démarches associées. Inutile d'effectuer un doublon en procédant au dépôt de la même demande par courrier. Les pièces justificatives se transmettent via l'Espace Personnel.

La Carsat Centre Ouest appelle, chacun et chacune, à faire preuve de compréhension en cette période inédite pour la France. La santé est un bien précieux qu'il convient de préserver. Les services en ligne sont là pour vous y aider.